

Cadre juridique de la coopération entre le Sénégal et l'Iran

La coopération entre le Sénégal et l'Iran est régie par les accords ci après :

- Accord de coopération culturelle, scientifique et technique, signé le 11 février 1974, ratifié le 16 février 1974

- Accord de coopération touristique, signé le 9 juillet 1974 à Téhéran, ratifié le 23 juillet 1975, ratifié par l'Iran en 1975.

- Convention de financement, signé le 9 juillet 1974, ratifié par l'Iran en 1974 à Téhéran.

- Traité d'amitié et de coopération, signé à Téhéran le 6 mars 1975 à Téhéran, date d'entrée en vigueur le 12 décembre 1976.

- Accord commercial, signé le 29 juin 1977 à Téhéran, ratifié le 16 septembre 1978.

- Mémoire d'entente entre le Gouvernement de la République Islamique d'Iran concernant la suppression de visa pour les titulaires de passeports ou de services, signé le 24 décembre 2003.

- Accord concernant l'octroi par la République islamique d'Iran des aides au développement à la République du Sénégal, signé le 29 mars 2004.

- Protocole d'Accord, signé le 18 mai 2004 à Dakar entre le Ministère des PME, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Micro-finance du Sénégal et le Ministère des Coopératives de la République d'Iran.

- Protocole de coopération dans le domaine de L'aquaculture entre le Gouvernement du Sénégal et le Gouvernement d'Iran, signé à Téhéran le 24 décembre 2004.

- Accord de coopération entre la Chambre de commerce, d'industrie et des mines d'Iran et l'union nationale des Chambres de commerce d'industrie et d'agriculture du Sénégal.

- Mémoire d'entente dans le domaine de la santé, signé en juillet 1991 à Téhéran.

- Protocole d'accord de coopération culturelle, scientifique et éducative, signé le 08 février 1999 à Téhéran.

- Accord de coopération entre l'Agence de presse (APS) et l'Agence Iranienne d'information (IRMA), signé le 1^{er} décembre 1997.

- Mémoire d'entente exécutif entre le Gouvernement du Sénégal et le Gouvernement d'Iran portant sur l'aide au Développement, signé le 15 janvier 2005 à Dakar.

- Mémoire d'Entente entre le Ministère des Mines et de L'Energie de la République du Sénégal et le Ministère des Mines et de l'industrie de la République Islamique d'Iran dans le domaine des mines, signé à Dakar le 15 janvier 2005.